

Driver's Manual

Bienvenue
à bord

LeasePlan





Votre numéro
pour notre service

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com

Sommaire

- 4 Bienvenue à bord
- 5 Driver Contact Center LeasePlan
- 6 Carte de carburant/Travel Card
- 7 Service/entretien
- 8 Véhicule de remplacement/de location
- 9 Retrait et changement des pneus
- 10 Règlement des accidents/
des dommages
- 11 Voici ce que LeasePlan
fait pour vous
- 12 Pannes
- 13 Restitution du véhicule
- 15 Application mobile
LeasePlan

Bienvenue à bord

Merci d'avoir choisi LeasePlan pour vos déplacements. Afin de faciliter l'utilisation de votre véhicule d'entreprise, nous souhaitons, dans cette brochure, répondre succinctement aux principales questions portant sur l'utilisation de votre véhicule LeasePlan. Vous trouverez des informations et détails complémentaires sur notre [application mobile](#) ou sur notre site www.leaseplan.com



Remarque importante

Veillez comparer les prestations de services proposées avec celles qui figurent dans le contrat de prestations de services conclu entre votre employeur et LeasePlan (Suisse) SA. Notez que les prestations mentionnées dans le contrat sont les seules dont vous pouvez bénéficier.

A votre service 24 heures sur 24

En cas de panne, d'accident, de vol de véhicule, de perte de documents ou d'autres incidents, le numéro d'assistance 24 h de LeasePlan reçoit vos appels à toute heure et se fait un plaisir de vous aider.

LeasePlan 24-h-Assistance (national) 0800 845 625
LeasePlan 24-h-Assistance (international) +41 44 746 64 77

Autres numéros de téléphone importants

N° d'appel d'urgence (UE et CH) 112
Police (CH) 117
Ambulance (CH) 144
Pompiers (CH) 118
Informations trafic (CH) 163

LeasePlan Driver Contact Center

Un numéro de téléphone pour toutes les requêtes – contactez-nous directement au numéro ci-dessous et indiquez la date de rendez-vous que vous souhaitez pour la prochaine maintenance ou la réparation de votre véhicule.

Le Driver Contact Center LeasePlan s'occupe de l'organisation pour vous.

Vous pouvez profiter sur demande de notre service d'enlèvement et de restitution du véhicule. Si vous avez besoin d'un véhicule de courtoisie (payant), nous en mettons un à votre disposition.



Contactez-
nous

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com

Vous avez également la possibilité de réserver votre visite à l'atelier à l'aide du formulaire que vous trouverez sur notre site Internet.



Carte de carburant/ Travel Card

Fait de vos déplacements un plaisir, sans argent liquide. C'est aussi votre carte d'identification pour les prestations suivantes:

- Service et entretien chez votre partenaire contractuel
- Service pneus chez un partenaire contractuel de LeasePlan (Suisse) SA
- Réparation après un sinistre chez un partenaire carrosserie de LeasePlan (Suisse) SA

Votre numéro de référence ou de contrat à 6 chiffres (commençant par 5 ou 9) figure également sur votre carte de carburant/Travel Card LeasePlan. Veuillez le mentionner lors de chaque prise de rendez-vous.

Si la prestation «Service carte de carburant» est incluse dans le contrat, vous recevrez une carte de carburant de la société pétrolière que vous avez choisie. Payez votre carburant sans espèces en utilisant votre carte de carburant/Travel Card. Entrez votre code PIN ainsi que le kilométrage actuel du véhicule.



Perte/vol Travel Card +41 44 746 63 12
(Joignable pendant les heures de bureau)

Service/entretien

Chaque conducteur est responsable de son véhicule.

Contrôlez régulièrement la pression des pneus, les niveaux de l'huile et du liquide de refroidissement. Assurez-vous que les profils de vos pneus ont la profondeur minimale requise par la loi et contrôlez-les régulièrement pour voir s'ils ne sont pas endommagés.

Contactez-nous

Nous organisons volontiers votre rendez-vous pour le service. Appelez notre Driver Contact Center.

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com



Dans le cas d'une prise de rendez-vous qui ne passe pas par notre Driver Contact Center, veuillez procéder de la manière suivante:

Au moment de la prise de rendez-vous, signalez que vous êtes le conducteur d'un véhicule LeasePlan et que LeasePlan (Suisse) SA est le destinataire de la facture. Veuillez également indiquer votre numéro de référence ou de contrat à 6 chiffres.

Votre Travel Card vous permet d'effectuer aux frais de LeasePlan (Suisse) SA les travaux de service, de réparation et d'entretien requis par le fabricant auprès du représentant officiel de la marque de votre choix (à l'exception des dégâts de carrosserie et des bris de glace). Par principe, les mandats confiés au partenaire contractuel officiel requièrent une autorisation qui doit être obtenue par le biais de notre numéro **044 746 63 77**.

Les travaux de service qui divergent du plan d'entretien et les actions spéciales, comme les contrôles avant de partir en vacances, avant l'hiver, l'été ou le printemps et le contrôle de la climatisation, ne sont pas pris en charge par LeasePlan (Suisse) SA. Les périodicités d'entretien prescrites par le constructeur du véhicule doivent être impérativement respectées, faute de quoi LeasePlan (Suisse) SA ne pourra faire valoir ses droits à la garantie ou à la garantie de complaisance. Les éventuels travaux d'entretien, de maintenance et de service ainsi que les réparations doivent impérativement être confiés avant expiration des délais de garantie et de services gratuits.

Vous trouverez la liste de nos partenaires pour les travaux d'entretien et de service sur www.leaseplan.com

Véhicule de remplacement/de location

Avec notre service «VÉHICULE DE REMPLACEMENT/DE LOCATION», nous veillons à ce que vous restiez mobile en cas de besoin.

Veillez également utiliser votre Travel Card (avec la fonction carte de carburant) pour faire le plein de votre véhicule de remplacement/de location. Dans ce cas, nous vous prions d'indiquer le kilométrage «0».

Vous avez besoin d'une voiture de location?

Vous pouvez en réserver une très facilement en nous téléphonant ou en nous envoyant un e-mail. Qu'il s'agisse de la transition jusqu'à la livraison de votre nouvelle voiture, comme véhicule de remplacement en cas de réparation de longue durée dans votre atelier ou comme véhicule de location journalière pour vos collaborateurs, nous traiterons votre réservation avec plaisir.

Numéro de téléphone 0800 845 645

E-mail carrental@leaseplan.ch

Retrait et changement des pneus

Il convient de s'adresser exclusivement aux partenaires pneus de LeasePlan (Suisse) SA pour les retraits, les changements et les entreposages de pneus. Veuillez noter que seuls des pneus de la dimension d'origine peuvent être montés.

Vous trouverez la liste des partenaires pneus sur notre site ([sous-menu: "Mein Dienstauto"](#) -> ["Wartung und Reparatur"](#)).



Prière de noter

Au moment de la prise de rendez-vous, signalez que vous êtes le conducteur d'un véhicule LeasePlan et que LeasePlan (Suisse) SA est le destinataire de la facture. Veuillez également indiquer votre numéro de référence ou de contrat à 6 chiffres.

Les coûts additionnels ne figurant pas sur la liste des frais pris en charge seront facturés au client leasing.

Les commandes de gonflage des pneus au gaz (p. ex. l'azote) ne sont pas autorisées.

Vous trouverez nos partenaires de service et de changement de pneus sur notre [application mobile](#) ou sur www.leaseplan.com

Règlement des accidents/des dommages

Que devez-vous faire après un accident?

1. Etablissez un rapport écrit de l'accident en remplissant le constat européen d'accident. Notez les coordonnées complètes des personnes impliquées dans l'accident et des témoins.
Demandez-leur de vous montrer leurs papiers d'identité.
2. Faites signer le constat européen d'accident par les personnes impliquées dans l'accident.
3. Si les circonstances de l'accident ne sont pas claires, insistez pour que la police intervienne. En cas de dommages corporels, il est impératif d'appeler la police. Notez le nom du fonctionnaire de police et le service auquel il est rattaché.
Avisiez-nous de l'accident par téléphone et envoyez-nous dans les deux jours le constat européen d'accident dûment rempli, ou un avis de sinistre LeasePlan. Vous pouvez le remplir par voie électronique sur www.leaseplan.com ou simplement le renvoyer par e-mail à insurance@leaseplan.ch
4. En cas d'accident impliquant deux automobilistes, le constat européen d'accident doit être intégralement complété et dûment signé. Si le sinistre n'implique pas un tiers (p. ex. collision avec un pilier de béton), il suffit de remplir intégralement l'avis de sinistre de LeasePlan.
5. Ne faites jamais réparer le véhicule sans consulter préalablement LeasePlan (Suisse) SA. LeasePlan est seul habilité à donner l'ordre de réparation. Notre service de gestion des sinistres vous apporte une assistance rapide et efficace. LeasePlan Assistance enregistre votre avis de sinistre par téléphone 24 heures sur 24.

LeasePlan 24-h-Assistance (national) 0800 845 625
LeasePlan 24-h-Assistance (international) +41 44 746 64 77

Si les circonstances du sinistre ne sont pas claires, l'assurance et LeasePlan se réservent le droit d'exiger des informations supplémentaires écrites. Veuillez par ailleurs consulter attentivement les instructions figurant au verso du constat européen d'accident.

Voici ce que LeasePlan fait pour vous

Si votre véhicule est encore **en état de marche** après l'accident, nous vous indiquons notre partenaire carrosserie le plus proche avec lequel vous pourrez, si nécessaire, convenir immédiatement d'un rendez-vous. Présentez votre Travel Card ou votre carte de carburant.



Contactez-nous

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com

Si votre véhicule **n'est plus en état de marche**, nous chargeons un service de remorquage de le transporter vers le partenaire carrosserie le plus proche. Notre propre service de voitures de location s'occupe de fournir un véhicule de remplacement pour la durée de la réparation.



Contactez-nous

0800 845 625


LeasePlan 24-h-Assistance (international) **+41 44 746 64 77**

Avant la réparation, nous examinons en premier lieu le devis. La remise en état du véhicule ne peut se faire sans notre approbation. Si nécessaire, nous faisons appel à un expert automobile.

En cas de dommages impliquant des tiers, nous nous chargeons en outre de communiquer les informations à votre assureur en responsabilité civile.

Pannes

1. Allumez les feux de détresse clignotants
2. Placez le triangle de signalisation (à au moins 50 mètres du lieu de la panne; sur autoroute à au moins 100 mètres)
3. Eloignez-vous de la zone dangereuse
4. Appelez LeasePlan Assistance-Service



Appelez-nous

0800 845 625

LeasePlan 24-h-Assistance (international) [+41 44 746 64 77](tel:+41447466477)

En cas d'urgence, prenez contact avec LeasePlan Assistance. Ce service est à votre disposition 365 jours par an, 24 heures sur 24. LeasePlan Assistance vous fournit un service de dépannage dans toute l'Europe (à l'exception des pays non autorisés par le Bureau national suisse d'assurances, voir la liste sous www.nbi.ch).



Prière de noter

Pour le dépannage, composez exclusivement le numéro d'appel de LeasePlan Assistance. C'est la condition pour que l'intervention d'assistance soit garantie. La prise en charge ultérieure des frais n'est pas possible. Pour connaître les prestations de services fournies par LeasePlan Assistance, veuillez vous reporter aux conditions générales de vente.

Restitution du véhicule

Que devez-vous faire?

Règle générale:
rendez le véhicule dans l'état où vous l'avez reçu.

Check-list

- Clés du véhicule, clés de remplacement, clés pour les cas d'urgence
- Permis de circulation
- Carnet de service/carnet de service numérique: impression de la dernière maintenance
- Notice d'utilisation
- Autres ensembles de roues/pneus
- Roue de secours/Tire Mobility Set
- Accessoires appartenant au véhicule, tels que le logiciel de navigation, le coffre de toit, le porte-vélo
- Equipement d'urgence (cric, clé démonte-roue, triangle de sécurité, trousse de secours)

Veillez ôter tous les objets personnels.

Il est possible d'éviter des coûts supplémentaires si le permis de circulation est déjà annulé et si le véhicule est restitué sans inscriptions.

Les véhicules sont à restituer dans leur état d'origine; cela signifie que tous les ajouts non contractuels montés après livraison doivent être retirés.

Tous les véhicules sont à restituer en bon état, c'est-à-dire sans dommages excédant l'usure normale correspondant au kilométrage parcouru.

Si la carrosserie du véhicule est endommagée, il convient de le réparer avant restitution ou d'en aviser LeasePlan.

Les dommages acceptés qui résultent de l'utilisation normale du véhicule n'entraînent pas de frais pour vous.

Après la restitution du véhicule, un expert indépendant établira un état des lieux.

Vous trouverez des informations détaillées concernant l'évaluation des dommages

dans les «LeasePlan Fair Wear & Tear Guidelines». Si vous n'avez pas accès à nos lignes directrices, vous pouvez les consulter dans notre [application mobile](#) ou sur www.leaseplan.com

Prêt pour la restitution?

Veillez remplir le formulaire pour la restitution du véhicule sur notre site ([sous-menu: "Mein Dienstauto" -> "Fahrzeugrückgabe"](#)) pour nous informer de la restitution souhaitée.

Vous souhaitez continuer de rouler avec votre voiture de leasing qui vous est familière?

C'est possible!

Annoncez-nous votre intérêt sur notre site ([sous-menu: "Mein Dienstauto" -> "Fahrzeugkauf"](#)) en utilisant le formulaire Web.

Application mobile LeasePlan

Tout ce que vous devez savoir sur votre véhicule de leasing est désormais accessible à tout instant dans notre application mobile. Une fois connecté, vous avez accès à des informations exclusives sur votre voiture de leasing pour une utilisation de votre véhicule en toute tranquillité.

Votre accès sécurisé vous fournit

- les détails concernant votre véhicule (contrat, prises de carburant, sinistres, etc.)
- les numéros de téléphone de service de LeasePlan (Suisse) SA
- l'emplacement des garages ou des stations-service les plus proches
- l'assistance routière
- les déclarations de sinistre en ligne
- des conseils en cas de sinistre, d'entretien, de changement de pneus, etc.
- et bien plus encore ...

«LeasePlan» est disponible dans [l'App Store \(iPad/iPhone\)](#) et dans [Google Play \(Android\)](#).
Il ne vous reste plus qu'à télécharger l'application.



LeasePlan

LeasePlan (Schweiz) AG
Baslerpark | Baslerstrasse 60
8048 Zürich
T. +41 44 746 63 63
F. +41 44 746 63 00
E. info.ch@leaseplan.com

The world leading fleet and
vehicle management company

www.leaseplan.com